

Province de HAINAUT
Arrondissement de TOURNAI
Administration Communale
de et à Place n°2 –
7750 MONT DE L'ENCLUS

Tél. 069.76 82 63
069.76 91 69
Fax. 069.76 97 82
e-mail info@montdelenclus.be

Mont de l'Enclus, le 11 mai 2020

Maître FLAMANT
Rue Charles Vandendooren 12
9600 RENAIX

Votre correspondante : DOGIMONT E.
Affaire : Bien à Amougies – Cache de Lannoy 4
Vos réf : 2020-0613/001 - IVDW
Nos réf : A/2020/35

Réponse à maître Flamant, notaire à Renaix, suite à sa demande de renseignements urbanistiques, effectuée en application aux articles D.IV. 99 et D.IV.100 du CoDT bis et R.IV. 105-1 de son arrêté d'exécution.

DESIGNATION DU BIEN : 7750 Mont de l'Enclus (Amougies) – Cache de Lannoy 4

Selon les renseignements urbanistiques en notre possession le bien cadastré : section B n° 43/Z se situe en zone blanche et zone agricole selon le plan de secteur de Tournai-Leuze-Péruwelz AR. du 24/07/1981.

- SOL	OUI	NON
- Droit de préemption	OUI	NON
- Site d'activité économique désaffecté;	OUI	NON
- Arrêté d'insalubrité ou d'inhabitabilité;	OUI	NON
- Monument ou site classé;	OUI	NON
- Plan d'expropriation;	OUI	NON
- Plan de remembrement;	OUI	NON
- Permis d'Urbanisme (A/2000/25 et A/2009/09)	OUI	NON
- Permis d'urbanisation	OUI	NON
- Natura 2000	OUI	NON
- Carte archéologique	OUI	NON
- Atlas du Karst	OUI	NON
- Axe de ruissellement	OUI	NON
- Risque de ruissellement	OUI	NON
- Carte BDES	Néant	
- Aléa d'inondation	Moyen	
- Le bien est concerné par l'article D.IV.22-4° du CoDT.		

REMARQUES PARTICULIERES : Ces observations sont faites à titre de renseignement et ne contiennent donc aucune appréciation quant à un éventuel projet sur le bien concerné.

La Directrice Générale

MAES M.R.



Le Bourgmestre

BOURDEAUD HUY J.P.